



POLITIQUE DE PHILANTHROPIE ET DE PARTENARIATS ASSOCIATIFS

etyo

impact players

SOMMAIRE

I. Introduction.....	3
II. Choix des associations partenaires.....	3
a. Lignes directrices.....	3
b. Participation des salariés.....	3
III. Types de soutien.....	4
c. Dons financiers.....	4
d. Dons de services.....	4
e. Dons de biens.....	4
IV. Sensibilisation.....	4
f. Communication interne.....	4
g. Communication externe.....	4
● V. Outils de suivis et objectifs.....	5

I. Introduction

Le mécénat, ou philanthropie, consiste pour une entreprise à faire don en numéraire, en nature ou en compétences, sans attendre en retour de contrepartie équivalente. Etyo invite l'ensemble de ses collaborateurs à jouer un rôle individuel ou collectif envers la collectivité et de participer activement à son engagement à travers des projets d'associations, organisations caritatives ayant un impact environnemental et social positif.

Les ambitions d'Etyo sont multiples :

- Créer une culture du mécénat au sein d'Etyo
- Fédérer les collaborateurs autour d'actions solidaires
- Permettre aux collaborateurs de faire du bénévolat ou de s'engager dans des organisations de bienfaisance
- Faire connaître les projets des associations soutenues

Cette charte définit les grands principes concernant le financement et le soutien des associations par le biais de dons ou d'actions communautaires réalisées par des collaborateurs d'Etyo.

II. Choix des associations partenaires

a. Lignes directrices

Etyo propose aux collaborateurs de s'associer aux projets portés par des associations. Le but est de créer des liens forts et durables avec des partenaires et de proposer un soutien actif à leurs activités.

Pour ce faire Etyo choisit de se concentrer sur six organisations caritatives qui ont un impact direct sur des causes importantes pour les collaborateurs.

b. Participation des salariés

Tous les trois ans, Etyo propose à ses collaborateurs de renouveler trois des six associations, partenaires pour leur permettre de choisir les organismes de bienfaisance qui recevront des dons pour un minimum de 3 ans suivant cette méthodologie :

- Proposition d'associations par les collaborateurs
- Réalisation d'un vote par sondage
- Sélection d'une ou deux associations

Le/la responsable communication aura la charge de se rapprocher des associations choisies afin de définir le(s) type(s) de soutien(s) les plus adaptés, ainsi que de proposer des actions de bénévolat dans lesquelles les collaborateurs peuvent participer.

Tout au long de l'année, les collaborateurs sont invités à être proactifs et peuvent proposer la participation ponctuelle d'Etyo à l'action d'une association déjà soutenue par Etyo ou non.

III. Types de soutien

c. Dons financiers

Etyo soutient les organisations caritatives sélectionnées par les collaborateurs par des dons numériques annuels auxquels peuvent s'ajouter la participation à des événements organisés par les associations (exemple : achat de place pour un gala, paiement de la participation des collaborateurs à un événement sportif).

d. Dons de services

Etyo soutient les organismes caritatifs qui sont limités en ressources grâce à son expertise et aux compétences de ses collaborateurs en proposant ses services pour des missions pro bono ou à prix préférentiels.

e. Dons de biens

Des campagnes de collecte sont organisées au sein des bureaux (exemples : dons de vêtements professionnels, collectes alimentaires, ...).

IV. Sensibilisation

f. Communication interne

- Les communications internes relatives à des actions caritatives sont réalisées via le réseau social interne «Steeple»
- Les nouveaux arrivants trouvent la charte sur la politique philanthropique sur le Drive partagé, le lien du document se trouve sur le guide du collaborateur remis à chaque nouvel arrivant lors de son onboarding
- Autant que faire se peut, des réunions de présentation et/ou d'information des associations partenaires sont organisées sous différentes formes (demi-heure utile, petit-déjeuner...)

g. Communication externe

- Etyo réalise périodiquement un post LinkedIn ayant pour objectif de mettre en valeur une action/projet d'une association soutenue.
- Les associations partenaires peuvent être invitées lors d'événements Etyo pour leur permettre de bénéficier du réseau professionnel d'Etyo (exemple : 10 ans d'Etyo).

V. Outil de suivi et objectifs

Chaque année, un bilan annuel est réalisé afin d'analyser l'engagement d'Etyo et de ses collaborateurs pour la collectivité.

Ce bilan permettra d'identifier les sensibilisations ayant le plus d'impact et les actions les plus sollicitées par les collaborateurs-trices et de vérifier l'atteinte des objectifs.

Dans le cadre de la certification B-corp, les KPI à suivre sont les suivants :

- Le pourcentage du chiffre d'affaires des dons numéraires

Objectif : entre 0,5% et 1 %

- Montants des dons versés par les collaborateurs Etyo sont abondés par l'entreprise,

- Le nombre d'heures de bénévolat réalisées par les salariés sur le temps de travail

- Le nombre d'heures effectuées en mission pro-bono ou à prix préférentiels

- Le pourcentage¹ du temps de travail consacré au bénévolat, à des services communautaires ou à du travail pro bono

Objectif : entre 0,1% et 0,9%

- Le pourcentage de salariés ayant participé à une action solidaire.

Objectif : entre 1% et 24%

- Le nombre d'événements caritatifs collectifs proposés par Etyo en partenariat avec une association

Objectif : 1 action par an

1

Le calcul du pourcentage proposé par B-corp : le nombre total d'heures de bénévolat / (le nombre total d'heures travaillées x effectif). Les salariés d'Etyo sont en majorité au forfait jour, pour le calcul du nombre d'heures travaillées, B-corp recommande de réaliser une conversion jours/heures en se basant sur des journées de 7h.

etyo

impact players

3 rue de Stockholm, 75008 Paris

www.etyo.com